

INFO MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76 -

Email mairie-montletroit@wanadoo.fr -

Site montletroit.fr

Permanence du secrétariat

Mardi de 13h30 à 18h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence des élus

Samedi de 9h30 à 10h30

Mont l'Etroit le 18 octobre 2016

Fonds de coupe 2016

Les personnes intéressées par le fonds de coupe de la parcelle forestière n° 29 doivent faire parvenir, en mairie, leur soumission cachetée, pour le **samedi 05 novembre 2016, à 10 H 30, au plus tard.**

Le prix minimum est fixé à **60,00 €**, le volume estimé étant d'environ **15 stères.**

Les délais de façonnage et de vidange hors de la forêt communale sont fixés au **31 mars 2017 inclus.**

Cérémonie du 11 novembre 2016

La cérémonie commémorant le 98^{ème} anniversaire de l'Armistice de la première guerre mondiale aura lieu le **Vendredi 11 novembre 2016, à 9 H 00, au Monument aux Morts de MONT-L'ETROIT.**

Banque Alimentaire

L'action de la Banque Alimentaire, permet, chaque année, de venir en aide à plusieurs milliers de personnes, grâce à la collecte et la redistribution de denrées alimentaires et ce, au profit des personnes les plus démunies.

Cette année, l'opération nationale de collecte menée par les Banques Alimentaires aura lieu les **vendredi 25 et samedi 26 novembre 2016.-**

Toute personne désirant faire un don de denrées alimentaires non périssables peut déposer ces produits en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture, dès le **mardi 22 novembre 2016.**

Affouages 2016/2017

*La liste des ayants droit est au tableau d'affichage de la mairie. Les observations seront reçues, en Mairie, jusqu'au **samedi 5 novembre 2016 inclus.***

Les personnes souhaitant obtenir un affouage devront venir se faire inscrire en mairie, aux jours et heures d'ouverture, jusqu'au **Samedi 19 novembre 2016, à 10h30, au plus tard.**

NB : Le cadre légal prescrit que la part affouagère est strictement à usage personnel et domestique, les bénéficiaires des lots ne pouvant en aucun cas vendre le bois qui leur a été attribué (article 93 de la loi Grenelle 2 n°2010-788 du 12 juillet 2010).